



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 11 novembre 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents:

Siège #1 - Valérie Giguière
Siège #2 - René Caron
Siège #3 - Louis Potvin
Siège #4 - Amélie Guay
Siège #5 - Patrick Soumis
Siège #6 - Annie Demers

Est / sont absents:

Tous formant quorum sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière, Mme Lisanne Poisson, adjointe administrative et M. Oscar Olarte, agent aux communications/Chargé de projet.

Présence de 17 citoyens.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2025-11-357

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 -** Approbation - séance ordinaire du 2 octobre 2025
- 4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**
- 5 - ADMINISTRATION**
 - 5.1 -** Suivi des dossiers - MRC de Bécancour
 - 5.2 -** Présentation des élus 2025 et leurs intérêts
 - 5.3 -** Poste Canada - Coupure du fédéral
 - 5.4 -** Achat des 2 ordinateurs - Bureau municipal
 - 5.4.1 -** Ordinateur au poste de la comptabilité
 - 5.4.2 -** Ordinateur central (serveur)
 - 5.5 -** Calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2026
 - 5.6 -** Conseil et comités pour l'année 2026
 - 5.7 -** Compte de taxes - 2026
 - 5.8 -** Offre de services - Renouvellement de la licence d'Antidote



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 5.9 - Dossiers des Élus**
 - 5.9.1 - Déclaration des intérêts pécuniaires**
 - 5.9.2 - Salaires des Élus et Jetons de présence**
 - 5.9.3 - Formation des élus**
 - 5.9.4 - Lettre de Remerciements des Anciens Conseillers**
- 5.10 - Modification de l'entente de 2024 signé avec la SPA**
- 5.11 - Renouvellement Sygem infotech - 2026**
- 5.12 - Projet de construction du nouveau bureau multifonctionnel au 1045 route Marie-Victorin**
 - 5.12.1 - Offre de services - Arpenteur - géomètre**
 - 5.12.2 - Offre de services d'ingénierie**
 - 5.12.3 - Résolution PRACIM 2025-2028 Volet 1**
 - 5.12.4 - Offre de services - Chargé de projet**
- 5.13 - Acquisition de vêtements identitaires pour les employés**
- 5.14 - État comparatif des activités de fonctionnement au 30 septembre 2025**
- 5.15 - Demande d'aide financière - Panier de Noël 2025**
- 5.16 - Souper Noël - Employés**
- 5.17 - Suivi chauffage du garage municipal**
- 6 - GESTION FINANCIÈRE**
 - 6.1 - Revenus - Octobre 2025**
 - 6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement**
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 7.1 - École Le Phare - Évacuation d'urgence**
 - 7.2 - Départ de 2 premiers répondants**
- 8 - TRANSPORT**
 - 8.1 - Travaux route 132 - Travaux 24/24 - Pont Ruisseau Charland**
 - 8.2 - Projet d'asphaltage du rang Saint-Joseph**
 - 8.2.1 - Offre de services en ingénierie pour les travaux des 3 ponceaux**
 - 8.2.2 - Offre de services d'ingénierie pour l'asphaltage**
 - 8.3 - Entretien et Asphaltage des routes municipales**
- 9 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts**
 - 9.2 - Réseau d'aqueduc desservi par Parisville**
 - 9.3 - Remplacement de pièce sur le manomètre**
 - 9.4 - Offre de services - Poubelles**
 - 9.5 - Demande de branchement d'aqueduc et aménagement d'un chemin de servitude lot # 6 084 210**
 - 9.6 - Suivi travaux aqueduc - Rang Saint-Charles**
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 10.1 - Rapport de permis émis en octobre 2025**



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 10.2 - Comité Consultatif d'Urbanisme - CCU**
 - 10.2.1 - Dérogation mineure - 119 14e Avenue - Bâtiment accessoire**
 - 10.2.2 - Candidatures - CCU**
 - 10.2.3 - Calendrier des rencontres du CCU pour l'année civile 2026**
- 10.3 - Travaux aux 3 Côte du Quai (Dossier urgent en raison des glissements de terrain)**
- 10.4 - FQM - Offre de services - Demande de permis de démolition**
- 10.5 - Projet de démolition au 960 4e Rue**
- 10.6 - Règlement de CCU + PIIA**
- 10.7 - Suivi village Relais - Stationnement VR - Projet du Camping**
- 11 - LÉGISLATION**
 - 11.1 - Annulation du règlement d'emprunt # 211-2025 par le nouveau règlement # 217-2025**
 - 11.2 - Avis de motion et adoption du projet du règlement d'emprunt # 217-2025 décrétant une dépense de 93 476,00 \$ et un emprunt de 93 476,00\$ pour le versement d'une quote-part à la Municipalité de Parisville dans le projet du réseau d'aqueduc.**
 - 11.2.1 - Avis de motion # 217-2025 décrétant une dépense de 93 476,00 \$ et un emprunt de 93 476,00\$ pour le versement d'une quote-part à la Municipalité de Parisville dans le projet du réseau d'aqueduc**
 - 11.2.2 - Dépôt du projet de règlement #217-2025 décrétant une dépense de 93 476,00 \$ et un emprunt de 93 476,00\$ pour le versement d'une quote-part à la Municipalité de Parisville dans le projet du réseau d'aqueduc**
 - 11.3 - Adoption du règlement # 216-2025 modifiant le règlement Relatif à la Gestion des Réseaux # 202-2024**
- 12 - LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.1 - Salle multifonctionnelle**
 - 12.1.1 - Certificat de paiement 15**
 - 12.1.2 - Rabais pour location de la salle - Côté-Réco**
 - 12.1.3 - Déneigement stationnement**
 - 12.1.4 - Achat de chariot et de table pour le projecteur**
 - 12.1.5 - Location de la salle - Séance de Yoga par Mme Tousignant**
 - 12.1.6 - Plancher en Époxy - Autorisation de signature d'entente**
 - 12.2 - Lampadaire - Solaire - Piste à rouleaux**
 - 12.3 - Location de patinoire avec salle des loisirs et salle multifonctionnelle**
 - 12.4 - Collaboration avec l'école primaire**
 - 12.5 - Projet de prolongation de la piste cyclable/Lieu de rassemblements**
 - 12.6 - Suivi travaux - Local des Loisirs**
 - 12.7 - Bibliothèque**
- 13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)**
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)**



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3 - PROCÈS-VERBAL

2025-11-358

3.1 - Approbation - séance ordinaire du 2 octobre 2025

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre dernier.

4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, Hanta Rasami, fait la lecture de la correspondance en date du 11 novembre 2025.

- Remerciements - Moisson Mauricie (Don de 504 \$/ Résolution # 2025-10-350)
- Invitation de la MRC Bécancour : DG et élus (Mercredi le 26 novembre 4 à 7)

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Suivi des dossiers - MRC de Bécancour

- 15 octobre-conseil des maires
- 10 septembre-conseil des maires volet incendie
- Embauche du personnel
- Achat de camion utilitaire

5.2 - Présentation des élus 2025 et leurs intérêts

Chaque élu(e) prend la parole pour se présenter

- Nom
- Intérêts
- Résident de Deschaillons depuis
- Expériences et Autres

2025-11-359

5.3 - Poste Canada - Coupure du fédéral



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que le gouvernement fédéral a annoncé des compressions draconiennes pour notre service postal public, supprimant de bons emplois, mettant fin à la livraison à domicile et au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et modifiant les normes de livraison du courrier ;

Considérant que le gouvernement fédéral a pris cette décision sans consultations publiques sérieuses et de manière unie latérale avant l'examen du mandat de la Société canadienne des postes planifiés du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026, ce qui prive de leur voix à ce chapitre les personnes qui seront les plus affectées ;

Considérant qu'au cours des prochaines années, des milliers d'emplois seront supprimés à l'échelle du service postal et que quatre millions de foyers n'auront plus de livraison à domicile ;

Considérant que la fermeture des bureaux de poste conduira à l'érosion ou à la disparition des services fournis dans de nombreuses collectivités ;

Considérant que ces compressions nuisent spécialement aux personnes âgées ou ayant une incapacité ;

Considérant qu'il est vital que le gouvernement et que l'examen de mandat tienne compte du point de vue des municipalités sur les enjeux clés comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du Protocole du service postal canadien, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison quotidienne, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison d'aliments, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible, assurant ainsi le maintien des bons emplois dans les collectivités et l'autonomie financière de Postes Canada ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent écrive au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Joël Lightbound, afin qu'il prenne les mesures suivantes :

- L'arrêt immédiat des compressions de services en les remplaçant par d'autres façons d'augmenter les services et les revenus dans d'autres secteurs d'activité, comme nous l'avons mentionné plus haut ;
- Le report de l'examen du mandat de Postes Canada tant et aussi longtemps que ses activités ne se seront pas stabilisées ;
- La tenue de l'examen de Postes Canada et du Protocole du service postal canadien de manière transparente, publique et approfondie, et que cet examen comprenne des audiences publiques à laquelle participeront toutes les parties prenantes, dans toutes les régions du Canada.

5.4 - Achat des 2 ordinateurs - Bureau municipal

2025-11-360

5.4.1 - Ordinateur au poste de la comptabilité



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que l'ordinateur pour la comptabilité n'est plus en mesure de supporter le système d'exploitation Windows 11 et ses mises à jour ;

Considérant l'offre de services de la firme Infoteck au montant total de 1 269 \$, plus les taxes applicables ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'achat de l'ordinateur pour les comptes fournisseurs au montant total de 1 269 \$, plus les taxes applicables.

2025-11-361 5.4.2 - Ordinateur central (serveur)

Considérant que le serveur actuel est désuet et incapable de supporter le système d'exploitation Windows 11 et ses mises à jour ;

Considérant les offres de services reçues :

Firme	Prix unitaire	Total
Infoteck	1 353,56 \$	9 474,93 \$/1 fois seulement
MRC Lotbinière	1 750,00 \$	12 250 \$/pour 7 postes / année

* plus les taxes applicables

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de la firme Infoteck et d'autoriser l'achat du nouveau serveur pour un montant 9 474,93 \$ plus les taxes applicables.

2025-11-362 5.5 - Calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2026

Considérant que le conseil de toute municipalité doit établir par résolution, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure de chacune d'entre elles ;

Considérant qu'au moins une séance par mois doit être tenue ;

Considérant qu'une séance pour le budget doit être tenue à la fin de l'année ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que les dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2026 soient :

13 janvier *	5 mai	8 septembre *
3 février	2 juin	6 octobre
3 mars	7 juillet	3 novembre



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

14 avril*	11 août *	1 ^{er} décembre 8 décembre (budget)
-----------	-----------	---

*2^e mardi du mois

Que les séances débuteront à 20 heures et seront tenues à la salle multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin.

2025-11-363 5.6 - Conseil et comités pour l'année 2026

IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De nommer les représentants des différents comités, tels que listés ci-dessous pour une période d'un an se terminant en janvier 2027 suite aux élections du 2 novembre 2025 :

Comités	Représentants 2025	Représentants 2026
Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation	• Robert Gendron	• Amélie Guay
Comité de l'entente intermunicipale de l'assainissement des eaux usées	• Christian Baril • Quentin Kelhetter • Amélie Guay	• Amélie Guay • René Caron • Christian Baril
Comité consultatif d'urbanisme	• Robert Gendron • Valérie Giguière • Quentin Kelhetter	• Louis Potvin • Christian Baril • Valérie Giguière
Bibliothèque • Coordonnatrice • Répondante	• Hélène Quesnel • Valérie Giguière	• Hélène Quesnel • Valérie Giguière • Louis Potvin
MRC et SSIRMRCB	• Christian Baril • Robert Gendron (si le maire est absent)	• Christian Baril • Louis Potvin (si le maire est absent)
Marché public	• Amélie Guay • Véronique Poulin	• Véronique Poulin
Loisirs et parc-école	• Annie Demers	• Patrick Soumis • Annie Demers



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Comité culturel de la MRC de Bécancour	• Véronique Poulin • Jean Bilodeau	• Véronique Poulin • Jean Bilodeau
Comité Symposium		
Comité culturel de Deschaillons-sur-Saint- Laurent	• Véronique Poulin • Jean Bilodeau	• Véronique Poulin • Jean Bilodeau • René Caron
Comité Symposium		
Comité d'Aménagement (environnemental)	• Christian Baril • Jean Bilodeau	• Christian Baril • Jean Bilodeau
Comité MADA	• Robert Gendron	• René Caron
Comité des nouveaux arrivants		
Comité de démolition	• Robert Gendron • Quentin Kelhetter • Valérie Giguière	• Christian Baril • Louis Potvin • Valérie Giguière
Maire suppléant	• Robert Gendron	• Louis Potvin

2025-11-364

5.7 - Compte de taxes - 2026

Considérant l'offre de services reçue de la firme PG Solutions pour la fourniture des feuilles de compte de taxes imprimables ;

Considérant que cette offre s'élève à un montant de 836 \$, plus les taxes applicables, pour 1 500 feuilles ;

Considérant qu'il est nécessaire de commander ces fournitures pour l'émission des comptes de taxes ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme PG Solutions pour la fourniture et l'impression des 1 500 feuilles de compte de taxes au montant total de 836 \$, plus les taxes applicables.

2025-11-365

5.8 - Offre de services - Renouvellement de la licence d'Antidote

Considérant l'avis de renouvellement automatique reçu de la licence pour l'abonnement Antidote+ de la Municipalité ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que l'abonnement actuel arrive à échéance ;

Considérant la volonté de maintenir l'accès aux logiciels Antidote+ pour l'année à venir, bénéficiant ainsi du rabais lié au réabonnement automatique ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'abonnement annuel à Antidote+ au montant de 48 \$ plus les taxes applicables.

5.9 - Dossiers des Élus

2025-11-366

5.9.1 - Déclaration des intérêts pécuniaires

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De prendre note du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires de :

- Christian Baril
- René Caron
- Amélie Guay
- Patrick Soumis
- Annie Demers
- Valérie Giguière
- Louis Potvin

5.9.2 - Salaires des Élus et Jetons de présence

Point à reporter au budget.

2025-11-367

5.9.3 - Formation des élus

Considérant la résolution # 2025-10-331 ;

Considérant que les 2 formations sont obligatoires et pourront se faire 4 soirées en formule privée et présentielle avec la FQM ;

- Éthique et déontologie (6,5h) : 2 775 \$ plus les taxes applicables et les frais de déplacement pour les formateurs ;
- Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle des élus (7,5h) : 3 000 \$ plus les taxes applicables et les frais de déplacement pour les formateurs

**IL EST PROPOSÉ PAR : Patrick Soumis
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la proposition de la firme FQM pour les 2 formations obligatoires :

- Éthique et déontologie au montant de 2 775 \$, plus les taxes applicables et les frais de déplacement pour les formateurs ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle des élus au montant de 3 000 \$, plus les taxes applicables et les frais de déplacement pour les formateurs ;

D'autoriser la directrice générale, Madame Hanta Rasami, à remplir tout formulaire nécessaire et à planifier la formation en présentiel.

2025-11-368 5.9.4 - Lettre de Remerciements des Anciens Conseillers

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'envoyer une lettre de remerciements aux anciens conseillers.

2025-11-369 5.10 - Modification de l'entente de 2024 signé avec la SPA

Considérant la résolution 2024-07-205 ;

Considérant l'entente signée avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) en 2024 ;

Considérant la volonté de la SPA de modifier la tarification des licences pour les citoyens et les frais administratifs comme suit, à compter de l'exercice 2026 :

Type de licence	Tarification 2025	Tarification 2026
Animal stérilisé	35 \$	40 \$
Animal non stérilisé	55 \$	60 \$
Frais administratifs	12 \$	15 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la nouvelle structure tarifaire proposée par la SPA pour les licences animales et les frais administratifs pour l'exercice 2026 ;

De leur demander de faire la tournée de tous les propriétaires déclarés et des nouveaux arrivants.

2025-11-370 5.11 - Renouvellement Sygem Infotech - 2026

Considérant le contrat de soutien pour 4 écrans de la compagnie Infotech pour le logiciel « Sygem » au montant de 7 581 \$, plus les taxes applicables qui se termine le 31 décembre 2026 ;

Considérant l'ajout au contrat de l'option « optimal et service de sauvegarde » au montant de 727 \$/année, plus les taxes applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'accepter le contrat de soutien pour 4 écrans de la société Infotech pour le logiciel « Sygem », d'un montant de 7 581 \$, plus les taxes applicables se terminant le 31 décembre 2026 ;

D'accepter l'ajout au contrat de l'option « optimal et service de sauvegarde » au coût de 727 \$/année, plus les taxes applicables.

5.12 - Projet de construction du nouveau bureau multifonctionnel au 1045 route Marie-Victorin

2025-11-371

5.12.1 - Offre de services - Arpenteur - géomètre

Considérant le projet de construction du bureau multifonctionnel situé au 1045, route Marie-Victorin (Bureau, Bibliothèque, Petite salle multifonctionnelle) ;

Considérant que la réalisation de ce projet nécessite l'obtention d'un certificat de localisation ;

Considérant l'offre de services reçue de la firme Groupe BLT Arpenteurs-Géomètres pour la préparation de ce certificat, au montant forfaitaire de 2 500 \$, plus les taxes applicables ;

Considérant la date limite du dépôt de la demande de PRACIM 2025-2028 Volet 1 le 14 novembre 2025 (délai initial le 3 décembre 2025) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services reçue de la firme Groupe BLT Arpenteurs-Géomètres pour la préparation de ce certificat, au montant forfaitaire de 2 500 \$, plus les taxes applicables.

2025-11-372

5.12.2 - Offre de services d'ingénierie

Considérant le projet du bureau multifonctionnel au 1045 Route Marie-Victorin ;

Considérant le besoin en plan et devis en ingénierie du projet ;

Considérant la demande d'aide financière au PRACIM 2025-2028 Volet 1 relative au projet et la date limite de dépôt du 14 novembre 2025 ;

Considérant l'offre de services de la firme Tetra Tech QI Inc. en date du 28 octobre 2025, référence 54817TT (10OSV) au montant de 15 700 \$, plus les taxes applicables ;

- Étude d'avant-projet (Coordination avec l'architecte et note technique préliminaire) ;
- Estimation de classe D ;
- Plan d'implantation du site préliminaire ;

Considérant que la municipalité est satisfaite de la qualité de services de la firme et de leur proactivité dans un court délai ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services en ingénierie de la firme Tetra Tech QI Inc. au montant estimé de 15 700 \$, plus les taxes applicables.

2025-11-373 5.12.3 - Résolution PRACIM 2025-2028 Volet 1

Considérant que la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière au Volet 1 du (PRACIM 2025-2028) pour son projet de construction du nouveau bureau multifonctionnel au 1045 route Marie-Victorin ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande financière ;

Que la municipalité à pris connaissance du guide du PRACIM 2025-2028 et s'engage à respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

Que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour le projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'entretien régulier, de maintien et de fonctionnement du bâtiment subventionné pour atteindre ou même prolonger sa durée de vie ;

Que la municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour le projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM 2025-2028 associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

2025-11-374 5.12.4 - Offre de services - Chargé de projet

Considérant que la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM 2025-2028) Volet 1, dont l'appel de projets se termine le 14 novembre 2025 ;

Considérant que la préparation d'un dossier de subvention complet pour le programme PRACIM nécessite une expertise spécialisée en gestion de projet et en montage financier ;

Considérant l'offre de services de la firme SR Services Rioux Gestion municipale ;

Considérant que les livrables attendus de ce mandat incluent :

- Le dossier de demande de subvention complet (format PDF et PGAMR) ;
- Le Tableau synthèse du montage financier ;
- Le Projet de résolution du conseil municipal ;
- Le Calendrier de réalisation du projet.

Considérant que ce mandat nécessite environ 90 heures de travail, à un taux horaire de 100 \$ (montant total approximatif de 9 000 \$) plus les taxes applicables ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme SR Services Rioux Gestion municipale au taux horaire de 100 \$/heure pour environ 90 heures de travail, plus les taxes applicables ;

D'autoriser le maire M. Christian Baril et la directrice générale Mme Hanta Rasami à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

2025-11-375 5.13 - Acquisition de vêtements identitaires pour les employés

Considérant les besoins en vêtements identitaires de certains employés dans le cadre de leurs fonctions (Conciergerie et Travaux publics) ;

Considérant l'offre de services reçue de la firme Impressions Multi-Images :

Vêtement	Prix unitaire (Vêtement)	Frais d'impression (unitaire)	Coût unitaire TOTAL (taxes en sus)	Quantité
Polo résistant manche courte	28,78 \$	15,96\$	44,74 \$	178,96\$ /4 Polos
Polo résistant manche longue	35,98 \$	15,96\$	51,94 \$	103, 88\$ /2 Polos
Manteau	137,70 \$	23,84\$	161,54 \$	323,08 \$ /2 manteaux

*Plus les taxes applicables

**IL EST PROPOSÉ PAR : Louis Potvin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme Impressions Multi-Images pour l'acquisition de vêtements identitaires selon le tableau ci-haut au montant de 605,92 \$ plus les taxes applicables pour l'équipe de la conciergerie.

2025-11-376 5.14 - État comparatif des activités de fonctionnement au 30 septembre 2025

Considérant que selon l'article 176.4 du Code municipal, la directrice générale doit déposer l'état comparatif des activités de fonctionnement au plus tard lors de la dernière séance ordinaire tenue au moins 4 semaines avant la séance au cours de laquelle le budget est adopté ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'état comparatif de la situation financière se terminant au 30 septembre 2025 tel que déposé à la séance du conseil.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2025-11-377

5.15 - Demande d'aide financière - Panier de Noël 2025

Considérant qu'une demande d'aide financière est déposée par le centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour afin d'offrir des paniers de Noël dans la communauté ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Patrick Soumis
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter une aide financière de 700 \$ soit offerte au centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour afin que des paniers de Noël puissent être offerts aux personnes qui en feront la demande dans notre municipalité.

2025-11-378

5.16 - Souper Noël - Employés

Considérant la demande d'aide financière des employés pour le souper de Noël ;

Considérant que le conseil veut souligner les efforts, les implications et les réalisations des employés durant toute l'année ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De payer le souper de Noël des employés pour un montant maximum de 60 \$/employé.

2025-11-379

5.17 - Suivi chauffage du garage municipal

Considérant la résolution # 2025-10-330 au montant total de 3 544,40 \$ plus les taxes applicables ;

Considérant que la mise à jour de la soumission pour 4 aérothermes à 951,73 \$/chaque pour un montant total de 3 806,92 \$, plus les taxes applicables ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission de AIA Sécurité au montant de 3 806,92\$, plus les taxes applicables.

6 - GESTION FINANCIÈRE

6.1 - Revenus - Octobre 2025

Le montant total des revenus facturés du mois précédent est de 22 938,74 \$.

Le montant total des revenus encaissés en date du 31 octobre 2025 est de 356 881,47 \$.

2025-11-380

6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	24 122,32 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	114 399,94 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	102 744,64 \$
Total des dépenses :	<u>241 266,90 \$</u>

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-11-381 7.1 - École Le Phare - Évacuation d'urgence

Considérant que l'ancienne salle municipale, actuellement désignée comme lieu d'urgence, n'est plus disponible à cette fin ;

Considérant que l'utilisation de la salle multifonctionnelle a été soulevée comme une solution de rechange pertinente pour servir de lieu temporaire et de rassemblement en cas d'évacuation d'urgence pour l'école Le Phare ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'école Le Phare à utiliser la salle multifonctionnelle comme lieu temporaire et de rassemblement en cas d'évacuation d'urgence.

2025-11-382 7.2 - Départ de 2 premiers répondants

Considérant la réception de la lettre de démission de Mme Amélie Guay et M. Guy Lemieux comme premiers répondants à la municipalité ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la démission de Mme Amélie Guay et M. Guy Lemieux comme premiers répondants à la municipalité.

De leur envoyer une lettre de remerciements pour leur implication et leur dévouement auprès des citoyens et du bureau municipal.

8 - TRANSPORT

2025-11-383 8.1 - Travaux route 132 - Travaux 24/24 - Pont Ruisseau Charland

Considérant que l'accélération des travaux sur la route 132 est essentielle afin de respecter l'objectif de réouverture au public fixé au 19 décembre prochain, minimisant ainsi les impacts pour la communauté et l'économie locale ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que les travaux de finition seront faits en 2026 et que la circulation sera maintenue pendant cette période ;

Considérant que le demandeur souhaite mettre en place des opérations de déblai et de remblai sur la zone du ponceau, de façon continue (24 heures sur 24), pour une période de deux (2) semaines, débutant le 24 novembre prochain ;

Considérant que le bruit et les inconvénients liés aux travaux de nuit seront limités, car les opérations se concentreront sur l'excavation et le remblai du ponceau avec les matériaux sur place, excluant toute circulation de camions hors du chantier durant la nuit ;

Considérant que le demandeur s'est engagé à obtenir l'accord formel du seul résident directement affecté par ces travaux (M. Champagne) avant de procéder aux opérations nocturnes ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil municipal autorise par la présente la réalisation de travaux de déblai et de remblai 24 heures sur 24 sur le tronçon de la route 132 concerné, pour une période maximale de deux (2) semaines, à compter du 24 novembre prochain.

Que cette autorisation soit conditionnelle à l'obtention de l'accord écrit du résident le plus proche des travaux (M. Champagne) par le demandeur, ledit accord devant être transmis à la Municipalité avant le début des travaux nocturnes.

Que la Municipalité prenne acte que les travaux de nuit seront limités à l'excavation de la route et au remblai du ponceau, et qu'aucune circulation de camions hors du chantier ne sera permise durant la période nocturne afin de minimiser les nuisances.

8.2 - Projet d'asphaltage du rang Saint-Joseph

2025-11-384

8.2.1 - Offre de services en ingénierie pour les travaux des 3 ponceaux

Considérant que la Municipalité a mandaté la firme Tetra Tech Q1 inc. pour la préparation de la demande d'aide financière et des plans et devis préliminaires pour le projet de réparation et de reconstruction de trois (3) ponceaux sur le rang Saint-Joseph ;

Considérant qu'une analyse préliminaire suggère la présence de cours d'eau pour les trois (3) ponceaux visés par le projet ;

Considérant la nécessité de procéder aux validations environnementales incluses dans les honoraires initiaux, afin de confirmer ou d'infirmer la présence de cours d'eau et de statuer sur leur statut d'habitat du poisson, un élément qui aura une incidence majeure sur la conception des ouvrages ;

Considérant que si la présence d'un habitat du poisson est confirmée, des études et démarches réglementaires supplémentaires, non incluses dans l'offre initiale, seront requises en vertu des Lignes directrices de Pêche et Océan Canada (MPO)



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

et du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ;

Considérant les estimations budgétaires fournies par l'ingénieur, qui représentent un coût potentiel additionnel par ponceau si le statut d'habitat du poisson est confirmé :

- Étude hydraulique (incluant les relevés topographiques) : ± 12 000 \$/ ponceau ;
- Plans détaillés spécifiques : ± 3 000 \$/ ponceau ;
- Demande d'examen au MPO : ± 6 000 \$ (par demande ou par ponceau affecté).

Considérant qu'il est de l'intérêt public d'assurer la conformité réglementaire du projet et de garantir son éligibilité à l'aide financière ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme Tétra Tech Q1 inc. au montant approximatif de 21 000 \$ / ponceau.

2025-11-385

8.2.2 - Offre de services d'ingénierie pour l'asphaltage

Considérant la volonté de la Municipalité de réaliser des travaux de réfection majeurs sur le rang Saint-Joseph, incluant le renforcement de la chaussée sur une longueur approximative de 3 460 \$ mètres et la reconstruction de trois (3) ponceaux ;

Considérant que ce projet est admissible au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), et pourrait bénéficier d'une aide financière ;

Considérant l'offre de services professionnels de la firme Tetra Tech Q1 inc., pour la mise à jour des documents préliminaires requis pour le PAVL et la réalisation des activités nécessaires à l'élaboration des plans et devis;

Considérant que le montant total des honoraires professionnels pour les activités proposées s'élève à 35 000 \$ plus les taxes applicables, détaillés comme suit :

- Activités préparatoires : 16 000 \$ (incluant notamment la mise à jour des documents 2021, la coordination des études, l'analyse des caractères hydriques des cours d'eau et l'estimation préliminaire des coûts);
- Plans et devis (format devis de performance) : 19 000 \$ (incluant la coordination, la production des plans et devis définitifs, et l'émission des appels d'offres);

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme Tétra Tech Q1 inc. au montant de 35 000 \$, plus les taxes applicables.

2025-11-386

8.3 - Entretien et Asphaltage des routes municipales



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant les bris constatés qui nécessitent une réparation de l'asphalte :

- Une partie de la 132 (6' X 13' par 3" d'épaisseur) ;
- Un resurfaçage en face 1751 route Marie-Victorin ;
- Un resurfaçage dans la Côte du Quai.

Considérant la soumission de la firme Pavage Veilleux au montant de 2 343 \$, plus les taxes applicables pour les travaux de réparation de l'asphalte ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrick Soumis
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services reçue de la firme Pavage Veilleux au montant de 2 343 \$, plus les taxes applicables.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'octobre 2025 est de 436.m³ (95 842 gallons impériaux).

9.2 - Réseau d'aqueduc desservi par Parisville

La consommation mensuelle du réseau d'aqueduc desservi par Parisville est :

Mois	M ³	Gallons impériaux	Mois	M ³	Gallons impériaux
Janvier	118.60	26 088.35	Juillet	196.47	43 217.35
Février	100.08	22 014.52	Août	250.54	55 111.10
Mars	123.24	27 109.01	Septembre	212.72	46 791.86
Avril	123.85	27 243.19	Octobre	177.19	38 976.35
Mai	129.42	28 468.42	Novembre		
Juin	145.74	32 058.32	Décembre		

2025-11-387

9.3 - Remplacement de pièce sur le manomètre

Considérant l'offre de services de la firme Chem Action pour des pièces de rechange pour le manomètre au montant de 314 \$ plus les taxes applicables (pour le dosage de chlore) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de la firme Chem Action pour l'achat de pièces de rechange pour le manomètre au montant de 314 \$ plus les taxes applicables.

2025-11-388

9.4 - Offre de services - Poubelles

Considérant que la Municipalité a identifié le besoin d'ajouter des poubelles dans divers lieux publics afin d'améliorer la propreté et la gestion des déchets sur son territoire ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant les offres de services reçues pour les 13 poubelles :

Firme	Installation	Prix unitaire	Frais de livraison	Total
Tessier Récréo Parc	Non inclus	1 149 \$	282 \$	15 219 \$
Re-Plast Éco Inc.	Non inclus	1 045,10 \$	188,60 \$	13 774, 90 \$
Nova Mobilier	Non inclus	1 230 \$	638 \$	16 628 \$

* plus les taxes applicables

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'achat et l'installation des 13 poubelles pour les lieux publics ;

D'accepter l'offre de services de la firme Re-Plast Éco Inc. au montant total de 13 774,90 \$ plus les taxes applicables.

2025-11-389 **9.5 - Demande de branchement d'aqueduc et aménagement d'un chemin de servitude lot # 6 084 210**

Considérant la demande de branchement d'aqueduc de la propriétaire du lot 6 084 210 ;

Considérant que la réalisation d'un nouveau branchement au réseau d'aqueduc nécessite l'approbation préalable du Conseil municipal ;

Considérant la confirmation de la MRC de Bécancour, stipulant qu'aucun permis d'urbanisme n'est requis pour les travaux d'aménagement du chemin de servitude, à moins que ceux-ci n'impliquent des travaux d'excavation, remblais/déblais d'une profondeur de 30 cm ou plus ;

Considérant que les travaux sont prévus au printemps ou à l'été 2026 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la demande de branchement d'aqueduc de la propriétaire du lot 6 084 210 ;

Tous les frais relatifs à ces travaux sont au frais de la propriétaire.

9.6 - Suivi travaux aqueduc - Rang Saint-Charles

Le conseil a pris connaissance du document.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 - Rapport de permis émis en octobre 2025



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois d'octobre 2025 indique que 5 permis ont été délivrés pour un montant de 32 000 \$.

10.2 - Comité Consultatif d'Urbanisme - CCU

2025-11-390

10.2.1 - Dérogation mineure - 119 14e Avenue - Bâtiment accessoire

Considérant que le comité consultatif en urbanisme a pris connaissance de la demande de dérogation mineure, déposée par Mme Sophie Poulin le 11 septembre 2025 ;

Considérant que Mme Poulin a accepté d'expliquer son projet en personne au comité, mais qu'elle s'est ensuite retirée des délibérations en quittant les lieux, et ce, afin d'éviter d'être en situation de conflit d'intérêts ;

Considérant que le projet vise donc à rénover l'abri de jardin existant et le transformer en remise ;

Considérant que le projet de rénovation déposé n'est pas conforme aux dispositions de l'article #112 du règlement de zonage # 96-2012, lequel n'autorise une remise d'une superficie maximale de 15m² ;

Considérant que la demande vise à permettre une remise d'une superficie de 18m² ;

Considérant que les dispositions de l'article 145.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) prévoient qu'une municipalité ne peut octroyer une dérogation mineure au demandeur à moins que l'application du règlement en vigueur n'occasionne un préjudice sérieux à son droit de propriété ;

Considérant que le comité estime que le fait de refuser de donner suite à la présente demande de transformation d'un bâtiment accessoire existant équivaut indirectement à en exiger la démolition, étant donné qu'il s'agit d'un bâtiment accessoire résidentiel existant et protégé par droits acquis relativement à sa superficie et de construire un nouveau bâtiment en remplacement, ce qui induit un préjudice sérieux au droit de propriété de la demanderesse ;

Considérant que les dispositions de l'article 145.4 de la LAU sont également à l'effet que l'octroi d'une dérogation mineure ne doit pas non plus être susceptible de porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété ;

Considérant qu'aucun élément porté à la connaissance du comité n'apparaît susceptible de porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété étant donné que les marges de recul existantes sont par ailleurs conformes ;

Considérant l'avis public du dossier et de l'avis favorable du Comité consultatif en urbanisme (CCU) ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'émettre un avis favorable et d'accepter la demande de dérogation mineure telle que déposée, et ce, pour les motifs invoqués dans le présent préambule.

2025-11-391 10.2.2 - Candidatures - CCU

Considérant que le Conseil municipal doit procéder à la nomination de membres citoyens au Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) ;

Considérant que la composition du CCU doit inclure quatre (4) citoyens de la Municipalité, en plus de (3) membres du Conseil ;

Considérant les élections municipales du 2 novembre 2025 ;

Considérant les candidatures reçues des citoyens pour siéger au CCU :

- M. Quentin Kelhetter
- M. Robert Gendron
- M. Jocelyn Beaupré
- Mme Mylène Trottier

Considérant que les citoyens suivants sont déjà nommés au CCU :

- Mme Sophie Poulin
- Mme Hélène Quesnel
- Mme Nicole Brisson

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De nommer M. Robert Gendron pour siéger au Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) ;

D'ajouter le nom des autres candidats dans la banque candidature.

2025-11-392 10.2.3 - Calendrier des rencontres du CCU pour l'année civile 2026

Considérant que le FQM a recommandé d'établir un calendrier de rencontre du comité consultatif d'urbanisme CCU pour l'année ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les dates des rencontres pour le CCU pour l'année 2026 soient :

27 janvier	26 mai	29 septembre
24 février	30 juin	27 octobre
31 mars	Aucune rencontre juillet (vacances) **	24 novembre
28 avril	1 septembre	Aucune rencontre

Que les rencontres débuteront à 19 heures et seront tenues à la salle



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin ou au bureau municipal situé au 1596, route Marie-Victorin.

2025-11-393

10.3 - Travaux aux 3 Côte du Quai (Dossier urgent en raison des glissements de terrain)

Considérant la demande de permis de rénovation au 3, Côte du Quai ;

Considérant l'urgence des travaux en raison des glissements de terrain et de la période hivernale ;

Considérant que le projet de rénovation apparaît conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur, à l'exception des exigences du Règlement n° 169-2021 relatif aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain ;

Considérant l'étude géotechnique jugée favorable à la sécurité du talus ;

Considérant que la rencontre du CCU du 4 novembre 2025 a été annulée en raison des élections municipales du 2 novembre 2025 ;

Considérant l'émission du permis de rénovation est conditionnelle à l'analyse du Comité d'urbanisme et à la décision du Conseil Municipal lors de la séance prévue le 2 décembre prochain, tel que requis par le Règlement n° 169-2021 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser les travaux de rénovation avant l'émission du permis et ce conditionnel aux respects de tous les règlements et les conditions en urbanisme.

2025-11-394

10.4 - FQM - Offre de services - Demande de permis de démolition

Considérant la vente de l'ancienne salle municipale au 960 4e Rue suite à l'appel de proposition ;

Considérant le projet déclaré et souhaité par le nouveau propriétaire dans sa proposition incluant la démolition de la salle ;

Considérant en expertise en accompagnement en urbanisme du comité de démolition ;

Considérant l'offre de services de la FQM relative à ce besoin au taux horaire de 109,20 \$ à 141,96 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrick Soumis ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services en urbanisme de la FQM au taux horaire de 109,20 \$ à 141,96 \$.

10.5 - Projet de démolition au 960 4e Rue

Le Conseil a pris connaissance des documents relatifs à la demande de démolition.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Le comité de démolition pourra procéder à la consultation publique prévue le 9 décembre 2025.

10.6 - Règlement de CCU + PIIA

Problème de couleur extérieure

2025-11-395 10.7 - Suivi village Relais - Stationnement VR - Projet du Camping

Le conseil a pris connaissance des documents de Sollis Deschaillons.

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'appuyer la demande de permis au ministère des transports et de la mobilité durable (MTMD) dans le cadre du projet Village Relais.

11 - LÉGISLATION

2025-11-396 11.1 - Annulation du règlement d'emprunt # 211-2025 par le nouveau règlement # 217-2025

Considérant l'adoption du règlement # 211-2025 décrétant une dépense et un emprunt d'un montant de 93 476,00 \$ pour le paiement d'une quote-part à la Municipalité de Parisville dans le cadre du projet de construction du réseau d'aqueduc ;

Considérant la nécessité d'annuler le règlement # 211-2025 et de le remplacer par le règlement # 217-2025 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'annuler, par la présente, le règlement # 211-2025 ;

De remplacer ce règlement # 211-2025 par le règlement # 217-2025.

2025-11-397 11.2 - Avis de motion et adoption du projet du règlement d'emprunt # 217-2025 décrétant une dépense de 93 476,00 \$ et un emprunt de 93 476,00\$ pour le versement d'une quote-part à la Municipalité de Parisville dans le projet du réseau d'aqueduc.

2025-11-398 11.2.1 - Avis de motion # 217-2025 décrétant une dépense de 93 476,00 \$ et un emprunt de 93 476,00\$ pour le versement d'une quote-part à la Municipalité de Parisville dans le projet du réseau d'aqueduc

Mme Amélie Guay donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption ultérieurement lors de la séance du conseil municipal du 2 décembre 2025 le règlement suivant :

Règlement # 217-2025 Projet de règlement #217-2025 décrétant une dépense de 93 476,00 \$ et un emprunt de 93 476,00\$ pour le versement d'une quote-part à la Municipalité de Parisville dans le projet du réseau d'aqueduc ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

.Le règlement vise à :

- à assumer la quote part prévue à l'entente portant sur la fourniture d'eau potable entre les municipalités de Parisville et de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Considérant que le projet de règlement est déposé le 11 novembre 2025 ;

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

2025-11-399 11.2.2 - Dépôt du projet de règlement #217-2025 décrétant une dépense de 93 476,00 \$ et un emprunt de 93 476,00\$ pour le versement d'une quote-part à la Municipalité de Parisville dans le projet du réseau d'aqueduc

Considérant que le projet de règlement est déposé le 11 novembre 2025 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le présent projet de règlement portant le titre « » soit adopté.

2025-11-400 11.3 - Adoption du règlement # 216-2025 modifiant le règlement Relatif à la Gestion des Réseaux # 202-2024

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 2 octobre 2025 ;

Considérant que le projet de règlement a été déposé le 2 octobre 2025 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le règlement # 216-2025 modifiant le règlement Relatif à la Gestion des Réseaux # 202-2025 soit adopté.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.1 - Salle multifonctionnelle

2025-11-401 12.1.1 - Certificat de paiement 15

Considérant le projet de la salle multifonctionnelle au 1043 Route Marie-Victorin (Ancienne églises);

Considérant l'octroi de réaménagement intérieur et extérieur de la salle à la firme FM Construction ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la firme « BGA ARCHITECTES », mandatée en architecture, recommande le certificat de paiement 15, au montant de 5 072,80 \$, taxes incluses à la firme FM Construction ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Louis Potvin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De payer le certificat de paiement 15 au montant de 5 072,80 \$, taxes incluses à la firme FM Construction pour les travaux de réaménagement intérieur et réfection extérieure de la salle multifonctionnelle.

2025-11-402 12.1.2 - Rabais pour location de la salle - Côté-Réco

Considérant la réservation de la salle multifonctionnelle du 9 octobre 2025 ;

Considérant la confirmation de la firme Époxy JJ que leurs travaux en époxy n'auront pas d'impact sur la réservation de la salle ;

Considérant les mesures de ventilation effectuées à la fin des travaux le 7 octobre 2025 ;

Considérant l'annulation à la dernière minute de la réservation de la salle et la demande de rabais de la firme Côté - Réco lors de leur prochaine réservation ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la demande de rabais de ou 20 % de la firme Côté -Réco lors de leur prochaine réservation de la salle multifonctionnelle prévue pour le 21 novembre 2025.

2025-11-403 12.1.3 - Déneigement stationnement

Considérant que la municipalité souhaite procéder au déneigement du stationnement de la salle multifonctionnelle pour la période hivernale 2025-2026 ;

- Pour le stationnement salle multifonctionnelle
- Pour le stationnement en face du bureau de poste
- Pour le stationnement l'ancien foyer CIUSSS au 1045 Route Marie-Victorin

Considérant les offres de services reçus :

Firme	Prix	Spécification du soumissionnaire
Carrosserie Auto-Perfection 2000	4 500 \$	Gratte de couteau TEFLON ou HEVA pour protection du pavé uni (avec sablage en cas de besoin)
Les Entreprises AM OSCHWALD INC	3 200 \$	Gratte de couteau TEFLON pour protection du pavé uni (avec sablage en cas de besoin)



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

* Plus les taxes applicables

**IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme Les Entreprises AM OSCHWALD INC, pour un montant de 3 200 \$, plus les taxes applicables, pour le déneigement du stationnement de la salle multifonctionnelle pour la période hivernale 2025-2026, sous réserve de la conformité de l'entreprise au registre des entreprises.

2025-11-404 12.1.4 - Achat de chariot et de table pour le projecteur

Considérant que la municipalité souhaite équiper la salle multifonctionnelle d'un chariot supplémentaire et une table pour le projecteur ;

Considérant l'offre de services reçue de la firme Direct Chairs Canada :

Table pour projecteur	Chariot pour table	Transport
94 \$	389 \$	120 \$

* Plus les taxes applicables

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme Direct Chairs Canada d'un montant de 603 \$, plus les taxes applicables pour l'achat d'une table pour projecteur et un chariot.

2025-11-405 12.1.5 - Location de la salle - Séance de Yoga par Mme Tousignant

Considérant que Mme Manon Tousignant (résidente de Saint-Pierre-Les-Becquets) souhaite offrir une formation de yoga à la salle multifonctionnelle ;

Considérant qu'elle veut demander un frais de participation de 14\$/séance/ par personne ;

Considérant qu'un rabais de 20 % sera accordé aux citoyens de Deschaillons-sur-Saint-Laurent ;

Considérant que cette formation se tiendrait tous les jeudis soirs de 18h à 19h durant la saison d'hiver (19 janvier au 7 avril 2026) ;

Considérant sa demande de location de salle, et ce de façon gratuite ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la demande de Mme Tousignant pour la formation de yoga les jeudis soirs de 18h à 19h, et ce, de façon gratuite durant la saison d'hiver.

2025-11-406 12.1.6 - Plancher en Époxy - Autorisation de signature d'entente



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que les travaux de réfection du plancher ont été effectués à la salle multifonctionnelle située au 1043, Marie-Victorin ;

Considérant que des vices apparents ont été constatés à la suite de la réception de l'ouvrage, nécessitant des travaux correctifs de la part de l'entrepreneur ;

Considérant que le Code civil du Québec (article 2111) permet au client de retenir sur le prix une somme suffisante pour garantir l'exécution des réparations ;

Considérant que la conseillère juridique de la Municipalité, Me Maryse Catellier-Boulianne, a recommandé par courriel de conclure une entente écrite formelle avec l'entrepreneur pour encadrer la correction des problématiques identifiées ;

Considérant que cette entente prévoit un délai raisonnable pour l'exécution des travaux correctifs et vise à protéger les intérêts de la Municipalité ;

Considérant que Me Catellier-Boulianne suggère qu'une rétention d'environ 50 % du montant de la facture est appropriée, cette somme étant jugée suffisante pour garantir la bonne exécution des obligations de l'entrepreneur ;

IL EST PROPOSÉ PAR :Louis Potvin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami, à signer l'entente de correction proposée par le service juridique pour les travaux de plancher de la salle multifonctionnelle du 1043, Marie-Victorin, avec l'entrepreneur concerné ;

D'autoriser la retenue d'une somme jugée suffisante et appropriée, soit approximativement 50 % de la facture restante due à l'entrepreneur, jusqu'à ce que les travaux correctifs aient été exécutés à la satisfaction de la Municipalité et acceptée officiellement.

12.2 - Lampadaire - Solaire - Piste à rouleaux

Point à reporter

2025-11-407

12.3 - Location de patinoire avec salle des loisirs et salle multifonctionnelle

Considérant que la municipalité a reçu une demande de Monsieur Patrick Leclerc concernant l'organisation d'un festival de hockey amical sur la glace extérieure, dans le but de réunir et de faire bouger les familles de la région ;

Considérant que l'événement est prévu pour le samedi 10 janvier 2026 ;

Considérant que Monsieur Patrick Leclerc souhaite louer la patinoire extérieure, le local des loisirs ainsi que la salle multifonctionnelle aux fins d'y tenir un souper en fin de journée ;

Considérant que la Municipalité est favorable aux initiatives visant à promouvoir les activités sportives et récréatives pour les familles ;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la tenue de cette activité sous réserve des conditions météorologiques et de l'état de la glace le jour de l'événement ;

D'autoriser la préparation d'un contrat de location couvrant l'ensemble de l'activité, pour un montant total de 250 \$ pour la salle multifonctionnelle et 150 \$ pour la salle des loisirs incluant la patinoire extérieure.

2025-11-408 12.4 - Collaboration avec l'école primaire

Point à reporter

2025-11-409 12.5 - Projet de prolongation de la piste cyclable/Lieu de rassemblements

Considérant que le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à accroître la part modale des déplacements actifs en milieu urbain et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux déplacements des personnes ;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU);

Considérant que la directrice générale Mme Hanta Rasami doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet; Ministère des Transports et de la Mobilité durable V-AF05 (2025-10) ;

Considérant que la directrice générale Mme Hanta Rasami doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser à signer cette demande ;

IL EST PROPOSÉ PAR : René Caron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autorise la présentation d'une demande d'aide financière; confirme avoir lu et compris les modalités d'application du programme; confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée; certifie que la directrice générale Mme Hanta Rasami est dûment autorisée à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

12.6 - Suivi travaux - Local des Loisirs

Point à reporter au budget

12.7 - Bibliothèque

Suivi des statistiques



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

- Wi-Fi au sous-sol des loisirs

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

- Taxe municipale
- Déneigement - Travaux Pont du Ruisseau Charland
- Nuisance visuelle sur la 132 (2 bâtiments)
- Aqueduc Saint-Joseph
- Fin des travaux au pont Ruisseau Charland : 19 décembre 2025
- Location patinoire
- Route Courteau
- Entente SPA

2025-11-410

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Louis Potvin
ET RÉSOLU À LUNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 21h13.

Hanta Rasami
Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril
Maire

Je, Christian Baril, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Christian Baril
Maire